

DIRECTION DE  
L'ENVIRONNEMENT

Service de la Prévention des  
Pollutions et des Risques

Bureau de l'Environnement  
Industriel et des  
Installations Classées  
pour la Protection  
de l'Environnement

6 route des artifices  
BP L1  
98849 Nouméa Cedex

N° 7830/DENV/SPPR-2

Nouméa, le 22 AVR. 2015

*La Directrice*

à

Gérant de la SARL Recycal  
BP 1516  
98830 Dumbéa

RAR n° RA 02 745 697 8 NC

Objet : installations classées pour la protection de l'environnement – indemnisation  
d'un commissaire enquêteur

Pièces jointes : un arrêté et un accusé réception de l'arrêté

Monsieur le gérant,

Veillez trouver sous ce pli l'arrêté n° 980-2015/ARR/DENV du 22 AVR. 2015 fixant les conditions et le montant de l'indemnisation dont bénéficie Monsieur Jean-Alain Barateau, nommé commissaire enquêteur, dans le cadre de l'enquête publique concernant l'exploitation, par la SARL Recycal, d'un centre de transit, stockage, recyclage et regroupement de déchets ferreux et non ferreux, commune de Païta.

Je vous saurais gré de bien vouloir retourner, dans les meilleurs délais, l'accusé de réception que vous trouverez ci-joint, dûment rempli et signé, à la direction de l'environnement.

J'attire votre attention sur le remboursement des dépenses par l'entreprise dès réception d'un état des sommes dues établi à son encontre.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le gérant, l'expression de ma considération distinguée.

La directrice de l'environnement par intérim



*Direction de l'Environnement  
Baie de la Moselle  
6 route des artifices  
BP L1  
98849 Nouméa Cedex*

-----

*Bureau Environnement Industriel et des ICPE*

### ACCUSÉ DE RÉCEPTION

A retourner dûment complété à la direction nommée ci-dessus

Je soussigné \_\_\_\_\_

Qualité de \_\_\_\_\_

Accuse réception de l'arrêté n° 980-2015/ARR/DENV, daté du **22 AVR. 2015**, fixant les conditions et le montant de l'indemnisation d'un commissaire - enquêteur,

En date du \_\_\_\_\_

Je déclare être informé(e) de la faculté de saisir le Tribunal administratif dans un délai de trois mois à compter de ce jour pour former un recours contre cette décision.

**Signature**